
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Evrard, Jeholet et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 93, alinéa 2, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « peuvent être » sont remplacés par le mot « sont ».

JUSTIFICATION

Il est proposé que le Gouvernement détermine et encadre les modalités de cette concertation. À défaut, cette concertation ne pourra se mettre en place.

M. DOCK

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT